

SEANCE DU 17 décembre 2014

L'an deux mil quatorze, le dix-sept décembre à vingt heures, le conseil municipal de la commune d'Altenheim convoqué en séance ordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations sous la présidence de Monsieur Mickaël VOLLMAR, Maire.

Membres présents : M. et Mmes les Adjoints et Conseillers Municipaux : Jean-Claude Heitz 1^{er} adjoint, Daniel Knobloch 2^{ème} adjoint, Murielle Wicker 3^{ème} adjointe, Gérard Bokan, Sébastien Gentner, Michèle Knobloch, Angélique Marxer, Christophe Marxer, Colette Wicker.

Membres absents :

Avec excuses : Etienne Bohner

ORDRE DU JOUR

1. Désignation d'un secrétaire de séance.
2. Approbation du compte rendu de la séance du 13 novembre 2014
3. Convention de prestations de services entre la communauté de communes de la Région de Saverne et la commune de Altenheim
4. Retrait de la commune de Knoersheim
5. Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2013

N°070/2014 Désignation d'un secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal a élu pour secrétaire Madame Michèle Knobloch

N°071/2014 Approbation du compte rendu de la réunion du 13 novembre 2014

Le procès-verbal de la séance du 13 novembre 2014 a été approuvé à l'unanimité.

N°072/2014 CONVENTION DE PRESTATIONS DE SERVICES ENTRE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE SAVERNE ET DE LA COMMUNE DE ALTENHEIM

Vu les dispositions du code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L 5214-16-1 et L 5211-56,

Vu les statuts de la Communauté de Communes de la Région de Saverne, et notamment son article 15-4,

Vu la délibération N°2014 - 123 du Conseil Communautaire du 30 octobre 2014,

Vu la convention présentée au Conseil Communautaire le 30 octobre 2014.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- d'autoriser le Maire à signer la convention de prestation de services permettant la mise à disposition de l'archiviste intercommunale à l'ensemble des Communes Membres, ainsi que tous les documents y afférents,
- d'accepter pour 2015 le tarif d'intervention du service dans le cadre des missions décrites à 15 €/demi-journée et 3,75 € de l'heure.

N°073/2014 RETRAIT DE LA COMMUNE DE KNOERSHEIM

Vu la décision du conseil municipal de KNOERSHEIM en date du 6 octobre 2014 demandant le retrait de la commune du SIVOS du Sternenbergr,
Vu la délibération du SIVOS du 17 novembre 2014 acceptant le retrait de la commune de KNOERSHEIM ainsi que la modification des statuts qui en découle,
Vu les articles L5211-19 du code général des collectivités territoriales,
Après discussion, le conseil municipal décide, par sept voix POUR et trois ABSTENTIONS :
- d'approuver le retrait de la commune de KNOERSHEIM et de modifier les statuts du SIVOS en conséquence.

N°074/2014 ADOPTION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2013

Monsieur le maire ouvre la séance et rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif.

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 6 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement (www.services.eaufrance.fr).

Après présentation de ce rapport, le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ✓ **ADOpte** le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif.
- ✓ **DECIDE** de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération
- ✓ **DECIDE** de mettre en ligne le rapport validé sur le site www.services.eaufrance.fr, conformément à l'arrêté SNDE du 26 juillet 2010

Délibéré les jour et an susdits

La séance est levée à vingt-deux heures vingt minutes.

Suivent au registre les signatures des conseillers présents.

Mickaël VOLLMAR
Maire,

Jean-Claude HEITZ
1^{er} Adjoint,

Daniel KNOBLOCH
2^{ème} adjoint,

Murielle WICKER
3^{ème} adjointe,

Etienne BOHNER
Conseiller,
Absent avec excuses

Gérard BOKAN
Conseiller,

Sébastien GENTNER
Conseiller,

Michèle KNOBLOCH
Conseillère,

Angélique MARXER
Conseillère,

Christophe MARXER
Conseiller,

Colette Wicker
Conseillère.

